



INFO-MINUTE

le chantier au jour le jour

RUE CARDINET DU 5 MARS À FIN MAI

MODIFICATIONS TEMPORAIRES DE LA CIRCULATION RUES TRUFFAUT, NOLLET ET LEMERCIER

QUELS TRAVAUX ?

Les travaux de la rue Cardinet changent de côté !

Après la réalisation d'une partie du mail devant le parc Martin Luther King, le réaménagement va débuter du côté pair de la rue :

- réalisation des trottoirs,
- démolition et reconstruction de la chaussée,
- aménagement des carrefours avenue de Clichy et rue Lemercier,
- mise en place de l'éclairage.

Pour réaliser cette partie du chantier de la rue Cardinet comprise entre la rue Truffaut et l'avenue de Clichy, des modifications de circulation sont nécessaires.

QUELS IMPACTS ?

→ **Accès à certaines portes cochères** neutralisés entre 8h30 et 18h30 :

- n°186 et n°188 : **lundi 5 et mardi 6 mars 2012**
- n°178 et n°180 : **mercredi 7 mars 2012**
- n°166 et n°168 : **jeudi 8 mars 2012**

→ **Mise en impasse :**

- de la rue Lemercier au niveau de la rue Cardinet : **mercredi 7 mars 2012**
- des rues Lemercier et Nollet au niveau de la rue Cardinet : **jeudi 8 mars 2012**
- de la rue Truffaut au niveau de la rue Cardinet : **vendredi 9 mars 2012**
- des rues Truffaut et Nollet au niveau de la rue Cardinet : **du 12 au 19 mars 2012**
- de la rue Lemercier : **du 19 au 26 mars 2012**

→ **Neutralisation du passage piéton au niveau du n°170 rue Cardinet : mercredi 7 et jeudi 8 mars 2012**

CES TRAVAUX NÉCESSITENT POUR LEUR BON DÉROULEMENT :

- La mise en place d'**emprises de chantier** qui évolueront en fonction de l'avancement du chantier.
- Le maintien de la **mise en sens unique de la rue Cardinet jusqu'en mai 2012**. Le sens de circulation de l'avenue de Clichy vers la rue de Rome est conservé. Dans l'autre sens, maintien de la déviation par la place Charles Fillon et la rue Brochant.
- Le temps de la mise en sens unique de la rue, les bus 66 et 31 sont également déviés. Une information sur le parcours de déviation est communiquée à bord des bus et aux points d'arrêts

Contact

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris / Direction de la Voirie et des Déplacements

Maîtrise d'œuvre : Service d'Aménagement des Grands Projets

5^e Section Territoriale de Voirie

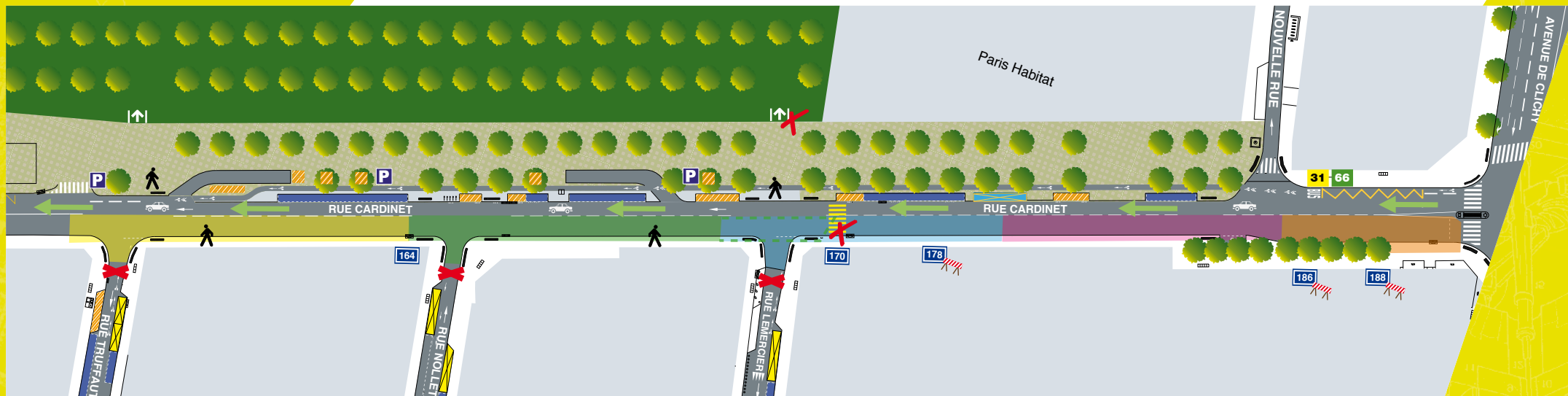
24 avenue Niel 75017 PARIS

Tel : 01 43 18 51 70 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Subdivision Relations avec les Usagers : Alain Vielle



TOUTE L'INFO
au 3975 et
sur PARIS.FR



LUNDI 5 MARS 2012

- Démolition de la chaussée entre le n°188 et le n°192 rue Cardinet
- Neutralisation des accès aux portes cochères n°186 et n°188

MARDI 6 MARS 2012

- Démolition de la chaussée entre le n°180 et n° 188 rue Cardinet
- Neutralisation des accès aux portes cochères n°186 et n°188

MERCREDI 7 MARS 2012

- Démolition de la chaussée entre le n°170 et le n°180 rue Cardinet
- Neutralisation de l'accès à la porte cochère n°178
- Neutralisation du passage piétons situé au niveau du n°170 de la rue Cardinet
- Accès Lemerrier parc MLK fermé la journée

JEUDI 8 MARS 2012

- Démolition de la chaussée entre les rues Lemerrier et Nollet (carrefours compris)
- mise en impasse des rues Lemerrier et Nollet
- Neutralisation du passage piétons situé au niveau du n°170 de la rue Cardinet

VENDREDI 9 MARS 2012

- Démolition de la chaussée entre le n°164 de la rue Cardinet et le carrefour avec la rue Truffaut
- mise en impasse de la rue Truffaut

DU 12 AU 19 MARS 2012

- Aménagement des rues Truffaut et Nollet au débouché de la rue Cardinet
- mise en impasse des rues Truffaut et Nollet

DU 19 AU 26 MARS 2012

- Aménagement de la rue Lemerrier au débouché de la rue Cardinet
- mise en impasse de la rue Lemerrier

LÉGENDES

- Accès piétons parking Cardinet
- Stationnement 2 roues motorisés et vélos
- Stationnement voiture
- Places de livraisons
- Mail planté avec pavés enherbés
- Entrées du Parc

EN FONCTION DE L'AVANCÉE DES TRAVAUX

- Accès porte cochère neutralisé de 8h30 à 18h30
- Neutralisation du passage piéton
- Mise en impasse temporaire de la rue
- Sens unique de circulation générale

➤ **L'accès des riverains et des véhicules de secours restera assuré** en dehors des accès aux portes cochères mentionnées ci-dessus.

➤ **L'accès aux commerces est maintenu.**

➤ **La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.**

➤ Des **panneaux réglementaires** seront mis en place 7 jours avant le début des travaux.

➤ Le cas échéant, **les véhicules mal stationnés feront l'objet d'une demande d'enlèvement.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

ET APRÈS ?

Le chantier se poursuivra jusqu'en mai 2012. Cette dernière phase de travaux concernera notamment la réalisation des pistes cyclables, la modernisation de l'éclairage public et la finalisation des revêtements de chaussée.